

Le 16 novembre 2010

Droit de retrait du 15 novembre 2010

Suite à l'incident survenu le 15 novembre 2010 à 17h40, rue Charles de Foucauld, des projectiles ont été retrouvés à l'intérieur du véhicule 404 de la ligne 57. Tous les agents de conduite ont appliqué un droit de retrait collectif. Une réunion extraordinaire du CHSCT* a été demandée et s'est tenue à 22h30.

Il a été convenu en accord avec la Direction, que la ligne 57 serait déviée et ne passerait plus par la Rue Charles de Foucauld mais par la place Alphonse Fiquet, une présence de CRS et de la Police Nationale sera en place dès demain matin sur la zone de la Gare.

Le conducteur a été pris en charge par le service contrôle afin d'effectuer un dépôt de plainte.

Le droit de retrait a été levé à 00h30 le 16 novembre 2010.

Les services ont donc été totalement assurés, dès le 17 novembre 2010 au matin.

**Note : le CHSCT est une institution représentative du personnel dotée de pouvoirs délibératifs pour l'ensemble des questions de santé, de sécurité et de qualité de vie au travail. Conditions de sa mise en place, constitution, fonctionnement, rôle et missions, moyens d'information et d'expertise, intervention en cas de danger grave et imminent.*